

TRAME VERTE ET BLEUE AU SERVICE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Porteur de projet

- CHAMBAGRI 42
- CREN (Conservatoire Rhône Alpes des Espaces naturels – Vourles 69)
- FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE
- FRAPNA LOIRE (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature Saint Etienne - 42)
- SAINT-ETIENNE METROPOLE
- SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES GORGES DE LA LOIRE (Saint Etienne - 42)
- UNIVERSITE JEAN MONNET (Saint Etienne - 42)

en savoir +
cliquez ici

<http://cren-rhonealpes.fr/>
<http://www.frapna.org/>
<http://www.agglo-st-etienne.fr/lagglo-en-actions/developpement-durable/les-corridors-biologiques/>
<http://www.smagl.com/>

Territoires concernés

Le territoire de la communauté d'agglomération de Saint Etienne

Les objectifs

- Contribuer aux orientations internationales et nationales de sauvegarde de la biodiversité
- Valoriser le potentiel économique issu de la bonne exploitation des milieux naturels
- Améliorer le cadre de vie des habitants

Présentation du projet

Qu'est-ce qu'une trame, ou encore un corridor biologique ? C'est la superposition des milieux naturels et éléments de paysage, support nécessaire au fonctionnement des écosystèmes et au maintien de la biodiversité permettant la circulation de la faune, mais également des espèces végétales et des sédiments.

La trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques, elle contribue à la conservation des habitats naturels et des espèces, et au bon état de l'eau.

En raison de la diversité de la faune et de la flore dans le Massif central et de la présence d'habitats exceptionnels et d'espèces remarquables, des actions spécifiques sont nécessaires.

Des initiatives sont menées à différents niveaux dans le Massif central pour intégrer toutes les possibilités d'intervention, avec l'appui de nombreux partenaires techniques.

Les grands axes de la démarche, les résultats

- Animation d'un plan d'action et évaluation de son efficacité : un programme d'actions sur 5 ans prévoit par exemple de faciliter, pour la faune terrestre, le franchissement des ouvrages routiers, d'améliorer la circulation de la faune aquatique, de mettre en valeur les sites pour les populations riveraines.

L'évaluation est réalisée sur le terrain, par exemple à l'aide de « piège photo ».

Un outil collaboratif facilite l'accès aux informations pour tous les partenaires.

4 corridors écologiques ont été identifiés dans la région de Saint Etienne et font l'objet de travaux destinés à rétablir de bonnes conditions de circulation des animaux (mammifères, amphibiens ...). Le rétablissement de l'écoulement naturel de certains cours d'eaux est en cours réalisation, ainsi que la préservation de milieux humides (mares) et de haies champêtres (avifaune, insectes auxiliaires, petit gibier...)

-Transfert d'expérience aux territoires du Massif central qui travaillent sur les continuités écologiques, et aux agglomérations qui sont confrontées à la rupture de continuité écologique du fait d'une forte urbanisation.

Un voyage d'étude regroupant une trentaine de techniciens ou d'élus du massif a été réalisé, des panneaux explicatifs informent les riverains de actions conduites, et des journées d'animation en direction des habitants (scolaires,...) sont réalisées. Les agriculteurs, chasseurs, pêcheurs et naturalistes sont fortement associés à la démarche L'IPAMAC (association inter parcs du massif central) est en charge de la diffusion des bonnes pratiques auprès des groupements des différents territoires intéressés

Les financements obtenus

Les chiffres indiqués ci-dessous sont le cumul des 17 dossiers financés entre 2011 et 2013

Dépenses éligibles	1 629 894 €
Aides totales Massif central	1 037 812 €
Dont Europe	625 609 €
Etat	27 707 €
Conseils régionaux	384 496€
Dont Auvergne	/
Bourgogne	/
Languedoc Roussillon	/
Limousin	/
Midi Pyrénées	/
Rhône Alpes	384 496 €